

des éloges à faire, l'Angleterre a importé en 1893, quelque chose comme 215,920 tonnes de pulpe de bois ; la France, 106.000 tonnes ; la Belgique, l'Espagne et l'Italie, environ 200.000 tonnes et les Etats-Unis 63 632 tonnes.

Si M. Lefebvre ne s'est pas trompé dans ses calculs du coût de la fabrication, comme sur les droits imposés aux Etats-Unis, un bel avenir attend chez nous cette industrie. Voici ce qu'il dit à ce sujet :

La transformation radicale qui s'est opérée depuis une dizaine d'années dans la fabrication du papier, a fait de la pulpe de bois un article de nécessité première. Il est impossible de revenir aux anciens procédés de fabrication avec les chiffons ; il faut absolument employer les pâtes de cellulose, et les pays qui n'ont pas les bois réquis pour faire ces pâtes, ou n'ont pas ces bois en quantité suffisantes, sont tributaires de ceux qui ont du bois et des pouvoirs d'eau en abondance. Aussi, le prix de cet article se maintient-il avec une fixité qui ne se rencontre dans aucun autre genre d'industrie. En prenant pour base de calcul les chiffres donnés par l'état officiel du commerce, la pulpe venant du Canada s'est vendue en Angleterre, en 1893, à un prix moyen de \$24.80 la tonne. Le "World's Paper Trade Review" la cotait le 15 septembre dernier à \$5-et \$5.10, suivant la qualité, ou de \$24.30 à \$26.90 la tonne. Dans les parties de la Province de Québec situées à proximité des ports de mer, il est possible de fabriquer la pulpe mécanique, ou moulue, et de la livrer en Angleterre, pour \$15 ou \$16 la tonne, ce qui laisse un bénéfice de \$8 à \$10, pour payer l'intérêt sur le capital employé et les frais d'administration. Une usine disposant d'un pouvoir d'eau de 2,500 chevaux-vapeur peut facilement produire vingt-cinq tonnes de pulpe par vingt-quatre heures et donner par conséquent de \$200 à \$250 de bénéfice par jour.

LES ASSURANCES SUR LA VIE.

Il y a actuellement au Canada, fonctionnant sous l'autorité de la législation fédérale, douze compagnies canadiennes d'assurances sur la vie à primes fixes et quatre compagnies canadiennes à répartition. Un rapport préliminaire de M. Fitzgerald surintendant des assurances, nous donne un relevé des opérations de ces compagnies pour l'année 1893. Nous venons de recevoir ce rapport préliminaire, à la fin l'année 1894. Il convient, sans doute, que nous remercions le département d'avoir pensé à nous le communiquer.

D'après le nombre des nouvelles polices souscrites en 1893, le Soleil, (Sun Life) tient la tête avec 4,180 polices ; puis vient la Canada (vie) avec 2,444. La London (vie) a émis 9259 polices industrielles et 169 polices seulement d'un caractère général.

En prenant les affaires faites en 1893 pour les polices sur la vie en général, on obtient le classement suivant :

Compagnies	Polices Nouvelles	Montants
Sun.....	4,180	\$7,060,324
Canada.....	2,444	5,532,750
Confédération.....	2,298	3,728,000
Ontario Mutuelle..	1,941	2,780,250
Amérique du Nord	1,864	2,543,362
Tempérance.....	1,499	1,755,000
Manufacturiers.....	1,466	2,231,469
Fédérale.....	1,320	1,997,633
Great Western.....	744	1,760,800
Dominion.....	426	526,750
London (indust)...	9,239	890,550
London (gen).....	169	188,250
Dom Safety Fund..	51	61,000
Totaux.....	27,641	\$31,056,138
En 1892.....	25,206	28,245,401

Il y a, par conséquent, une augmentation de 2,435 polices, pour un montant de \$2,810,737 sur l'année 1892. Et si l'on tient compte que 1893 a été moins prospère que 1892, il y a doublement lieu de se féliciter de cette augmentation, qui témoigne des progrès faits par cette bienfaitante institution dans la faveur populaire.

Si l'on tient compte des polices actuellement en vigueur, le classement ci-dessus se trouve changé pour les deux premières compagnies : la Canada tient la tête avec plus du double d'assurances en vigueur ; \$62,436,798, contre les \$27,772,071 du Soleil ; mais le chiffre des primes reçues pendant l'année n'offre pas le même écart ; la Canada a reçu \$1,787,536 tandis que le Soleil a reçu \$1,076,652. La Canada a perçu par conséquent en primes, un revenu de 2.8 p. c., sur le montant total des assurances qu'elle a souscrites, tandis que les primes reçues par le Soleil représentent 3.8 pour cent sur ses engagements.

La Confédération a en vigueur un nombre total de 15,892 polices, pour un montant de \$24,370,198 et elle a perçu en primes \$804,579.

La Mutuelle d'Ontario, a 13,496 polices en vigueur, se montant à \$17,683,029 et ses primes lui ont produit \$512,518. Nous trouvons ensuite l'Amérique du Nord, avec 8,421 polices pour \$12,765,463, lui rapportant en primes \$398,379, puis les Manufacturiers avec 5,525 polices pour \$8,222,522, rapportant en primes \$249,090.

Le total des assurances en vigueur à la fin de 1893 était de \$176,730,849 ; contre \$161,551,528 à la fin de 1892, soit une augmentation de \$15,179,321 dans l'année.

Le nombre de nouvelles polices souscrites en 1893 a été de..... 27,641
Déduisons les polices échues pendant l'année..... 1,191

Il en reste..... 26,450
Le nombre de polices en vigueur à la fin de 1893 était de..... 121,818
Et à la fin de 1892..... 110 117

Augmentations..... 11,701

Il se trouverait, par conséquent, que l'on a laissé périmer pendant l'année 14,749 polices, treize fois plus qu'il n'y en a eu d'échues normalement par suite de décès ou d'expiration du terme fixé ! Les polices ainsi abandonnées représentent 12 p. c. du total !

L'assurance industrielle est à peu près exclusivement représentée par la London vie qui a en vigueur 18,171 polices pour un montant de \$1,723,064, soit pour moins de \$100 chacune en moyenne. Ces polices ont rapporté en primes \$79,420.

Ces douze compagnies à primes fixes ont payé sur décès, en 1893, \$1,413,635, contre \$1,460,887 en 1892 ; l'année 1893 a donc été bonne encore à ce point de vue pour les compagnies. Elles ont payé en dotations, en 1893, \$206,618, et en 1892, \$166,217.

A la fin de 1893, la Canada avait des réclamations non réglées pour décès pour \$148,280, dont elle en contestait pour \$11,000. Le Soleil avait en suspens des réclamations pour \$49,133 et il en contestait une de \$1,000. La Confédération avait en suspens des réclamations pour \$39,367 et n'en contestait aucune.

Sur les quatre compagnies d'assurances à répartitions, deux seulement ont fait un rapport au bureau des assurances, la Home Life et la Provincial Provident Institution. Cette dernière compagnie a seule quelque importance. Elle a souscrit 1,844 nouvelles polices en 1893, pour \$2,735,000. Elle avait en vigueur à la fin de 1893, 7,252 polices, se montant à \$11,907,000 ; elle a perçu en répartitions, etc., \$169,739 ; elle a eu 62 polices échues, pour \$109,550 ; elle a payé aux ayant-droit des assurés \$98,637 ; elle a en suspens des réclamations pour \$26,500, dont \$1,500 sujettes à contestation.

Ses opérations de caisse se chiffrent comme suit :

Recettes.....	\$169,739
Payé pour décès.....	\$98,637
En suspens.....	25,000
Contesté.....	1,500
	125,137

Solde..... \$ 44,602

La Home Life a souscrit 324 nouvelles polices pour \$411,000 ; elle avait, en tout, à la fin de 1893, un